

Inspection de l'Éducation Nationale
Auxerre I
12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre Cedex

Téléphone : 03 86 72 20 43

Fax : 03 86 51 21 30

Mail : secaux1@ac-dijon.fr

<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>

Auxerre, le 23 février 2010

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

à

Mesdames les Directrices et Messieurs
les directeurs d'écoles maternelle,
élémentaire et primaire

Mesdames et Messieurs les enseignants,
enseignants spécialisés, psychologues
scolaires

NOTE de SERVICE N°4 2009-2010

1. Evaluations CM2

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes, enseignants et directeurs, pour le travail sérieux mené dans ce domaine. Les évaluations CM2, à partir d'une référence commune, permettent de dresser un bilan complet de chaque élève et de chaque classe, en français et en mathématiques.

Il appartient aux maîtres de CM2 en liaison directe avec le directeur d'école, premier coordonnateur pédagogique, de proposer une lecture et une analyse de ces résultats à l'ensemble des enseignants de l'école et/ou du cycle 3. Les réponses et les aides nécessaires qui peuvent être proposées aux élèves repérés en difficulté sont le fruit d'une réflexion collective et traduisent la mobilisation d'une équipe.

Au niveau de la circonscription, nous nous attachons désormais à vous accompagner dans ce travail d'analyse et de remédiation. 553 élèves sur 576 ont passé les évaluations CM2. La préoccupation porte sur les résultats observés en mathématiques. **Plus de la moitié des élèves de la circonscription n'atteignent pas 50 % de taux de réussite en mathématiques**, soit 284 élèves dont 149 sont à moins de 33 % de réussite. **En français, en revanche, près de 70 % des élèves obtiennent un score supérieur à 50 %**. 168 élèves sont en deçà, dont 56 à moins de 33 % de réussite.

Les directeurs et les représentants des réseaux d'aides seront réunis dans les prochains jours pour évoquer les résultats de ces évaluations nationales. D'ici là, les éléments de réponses de ces prochaines semaines doivent être à la hauteur de ce constat alarmant du niveau des acquis en mathématiques.

Je demande, en attendant les observations sur le plan national et un ajustement en conséquence du plan de formation, de tout mettre en œuvre pour renforcer les compétences des élèves là où elles sont insuffisantes, en mobilisant les dispositifs d'**aide personnalisée**, en rééquilibrant si nécessaire les **emplois du temps**, en renouvelant le questionnement des **programmations de cycle**.

Les prochains **stages de remise à niveau** (cf.2) devront porter principalement sur les items massivement échoués en mathématiques et exclusivement en direction des élèves aux résultats inférieurs à 50 % de réussite. **L'aide spécialisée** doit pouvoir être sollicitée, en termes de conseils et d'aide directe auprès d'élèves. Lorsque les aides pour un élève sont multiples, il convient de garantir la complémentarité des différents modes d'action par la mise en œuvre d'un **PPRE**.

Pour une meilleure exploitation des résultats des élèves et vous aider dans la composition des groupes de besoin, les personnes ressources TICE du département vous proposent un **outil spécifique** disponible en ligne à l'adresse :

<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/spip.php?article212>

StabilOOo CM2 2010 est un classeur « OpenOffice » qui importe les saisies réalisées dans l'outil de saisie locale. Destiné à l'enseignant de la classe, il permet de visualiser les résultats des élèves sous forme de tableaux colorés (par items et par compétences) et de graphiques (scores d'un élève par rapport à sa classe, répartitions des scores dans un champ particulier et création de groupes de besoin).

Enfin, je rappelle que sur le plan national, les résultats aux évaluations CM2 pourront prochainement être consultés en ligne sur le site du ministère. Les enseignants de CM2 dans le même esprit, devront, si ce n'est déjà fait, **informer chaque parent individuellement de la réalité des acquisitions de leur enfant.**

2. Stages de remise à niveau

Afin de pouvoir effectuer une première évaluation des demandes, vous voudrez bien me faire connaître le nombre de stages de remise à niveau qui pourraient être mis en place dans votre école pour les CM1/CM2 pendant les vacances de printemps. Vous trouverez en annexe 1 le document de prévisions de stages à renseigner et à retourner à la circonscription **avant le 5 mars 2010.**

3. Evaluations en maternelle

La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) publie un dossier d'aide à l'évaluation des acquis des élèves à l'école maternelle. L'ensemble de ce dossier très complet est disponible en ligne sur Eduscol ou à partir du site de la circonscription.

<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/spip.php?rubrique144>

4. Pont de l'Ascension

La proposition de transfert des cours du vendredi 14 mai au mercredi 12 mai 2010 doit faire l'objet au préalable d'une consultation du conseil d'école. Vous transmettez dans les meilleurs délais au bureau de la circonscription les avis formulés qui permettront à l'Inspecteur d'académie, DSDEN, d'arrêter sa décision.

5. Actions de formation et animations pédagogiques

En annexe 2, vous utiliserez désormais ce nouvel imprimé pour le remboursement des frais de déplacement.

L'inspecteur de l'Education nationale



Michel BUR